

(3)

Nous HUBERT-JOSEPH RANSONET, Chevalier
de l'ordre Royal de St. Étienne, Conseiller au Conseil
des Domaines & Finances de S. M. l'Empereur & Roi,
Commiffaire Général Civil pour toutes les opérations
concernant ses armées & celles des Puiffances Coalifées:

573
Déclarons, que le nommé Jeanson. de
Trojes, est trésancier en général et en détail
des armées Impériales et Royales ainsi
qu'aux armées Alliées.

Chargeons et Requurons tous ceux
qu'il peut appartenir, de laisser passer
et repasser, le dit Jeanson et ses
Véritables, librement, ainsi qu'il lui
donner toute aide et assistance.

Fait à Vienne au Bureau du Commiffaire
le 19 Juillet 1791.

L'ordonnance
N. J. Le Sidart,
Commiffaire Civil de Sa
Majesté.

La part pour le nommé Jeanson trésancier